

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 21 SEPTEMBRE 2020 A 19H00**

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Vingt, le **21 SEPTEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :  
**22 septembre 2020**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

6ème séance 2020

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, M. RAMBOURG Bernard, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BRÉGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

**Absent** : M. BURGER Emmanuel.

**Objet** : Logiciel cantine et d'activités périscolaires.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir** :

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David

Mme ADAM Nathalie à M. le Maire

Mme RUYER Christine à Mme FERREIRA-PIERRAT Maria

**Secrétaire de séance** : M. RAMBOURG Bernard.

N° 72/2020

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Adjoint délégué, informe le Conseil Municipal du projet d'achat d'un logiciel informatique qui permettra aux familles de s'inscrire et d'acheter à distance les repas et heures d'accueils de leurs enfants scolarisés en primaire.

4 sociétés se sont positionnées : BERGER LEVRAULT, VIP CONCEPT (logiciel BELAMI), CITYVIZ et SERVI-PLUS.

La société VIP CONCEPT de 57070 Metz propose le meilleur rapport qualité prix avec un logiciel « Gamme BELAMI » très fonctionnel pour un tarif de 4 398 € hors taxes (installation et formation comprises).

Après délibération, le Conseil Municipal présent et représenté est unanime à décider :

- De l'achat du logiciel informatique de la gamme « BELAMI » proposé par la société VIP CONCEPT au tarif de 4 398 € hors taxes,
- De solliciter une demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges,
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet.

La dépense sera imputée en investissement, à l'opération 143  
«Equipement informatique ».

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,